

En ligne tous les mercredis

28 novembre 2012

LA VIE ECONOMIQUE

- [Les réactions à la dégradation de la note de la France par Moody's](#)
- [Malgré Moody's, la dette française reste bon marché](#)
- [S&P salue les efforts budgétaires de la France](#)
- [François Hollande face au mur des 60 milliards](#)
- [Les députés votent en 1^{ère} lecture le budget 2013](#)
- [Egalité salariale : le gouvernement veut renforcer les contrôles](#)
- [Les Français se ruent sur le Livret A et le LDD](#)
- [Moins d'un tiers des sociétés paie ses fournisseurs à temps](#)
- [La déprime des dirigeants de PME](#)
- [Alerte rouge sur le régime de retraite des cadres](#)
- [Le Sénat rejette l'article des « Pigeons » du Projet de loi de finances](#)
- [Florange : Arnaud Montebourg ne veut plus de Mittal en France](#)
- [Chômage : les chiffres seront « mauvais pendant plusieurs mois »](#)
- [L'OCDE prédit une faible croissance en France, mais ne veut pas plus de rigueur](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

- [Compétitivité : il y aura des contreparties au crédit d'impôt de 20 milliards](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

- [Bercy réclame 1,7 milliard d'euros à Google](#)
- [Ikea admet avoir eu recours au travail forcé](#)
- [Société Générale va externaliser 400 postes](#)
- [SFR : le plan de départs volontaires viserait 1 100 personnes](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris : 1 200 emplois à pourvoir pour les seniors](#)
- [Yvelines : la SNCF recrute dans les quartiers](#)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

- [Compétitivité : François Chérèque met le Medef au pied du mur](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET

REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

- [Des aménagements pour le chômage partiel](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale. Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc. Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source. L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Les réactions à la dégradation de la note de la France par Moody's

A gauche

- **Pierre Moscovici**, ministre des Finances : « Cette décision concerne la situation laissée par nos prédécesseurs : perte de compétitivité, faible croissance, déficit croissant. [Pour échapper à une dégradation], il aurait fallu une inversion de la courbe, [...] ce qui était impossible ».

- **Un proche de François Hollande**, sous couvert de l'anonymat, auprès de l'agence Reuters : « Cette dégradation sanctionne les errements du passé. Ce n'est pas une surprise puisque le diagnostic rejoint celui du gouvernement et celui du rapport Gallois. Cela valide notre stratégie économique de restaurer notre compétitivité et de mettre en œuvre des réformes structurelles. Jamais un gouvernement n'aura engagé en si peu de temps autant de réformes structurelles en France ».

- **Jean-Luc Mélenchon (PG)** : « [C'est une] agression sans fondement. Cette décision est d'autant plus étrange qu'elle vient d'agences dont l'honnêteté a été mise en cause et qu'elle résulte d'un calendrier préparé de longue main hors de toute conjoncture ».

Au centre

- **Jean-Louis Borloo**, président de l'UDI : « La perte du triple A n'est pas l'échec du passé, [mais la conséquence du] cap pris par François Hollande ».

A droite

- **Jean-François Copé (UMP)** : « Le gouvernement ne manquera pas de tenter de se défaire sur Nicolas Sarkozy (...). La vérité, c'est que la gauche porte clairement une part importante de responsabilité dans cette dégradation. [...] Moody's avait placé la France sous surveillance négative suite au projet de loi de finances rectificative pour 2012 défendu par François Hollande en juillet dernier. L'agence de notation, par cette décision, constate que le gouvernement n'a pas engagé les réformes nécessaires pour maintenir la notation de la France. [...] C'est une mauvaise nouvelle pour notre pays. Personne ne peut se réjouir d'une telle annonce, lourde d'inquiétudes pour la France ».

- **Gilles Carrez**, président de la commission des Finances de l'Assemblée (UMP) : « La perte du triple A souligne la perte de confiance des agences vis-à-vis de la politique économique [mise en œuvre par la France] ».

- **Philippe Marini**, président de la commission des Finances au Sénat (UMP) : « Le gouvernement ne s'en tirera pas avec des phrases générales annonçant des économies sans réformes de fond et de structure. Tout a été jeté par-dessus bord ».

Les autres réactions

- **Laurence Parisot**, présidente du Medef : « Cette décision de Moody's fait peser sur nous une pression particulière. Elle confirme les cris d'alarme que j'ai poussés ces derniers mois, je ne m'en réjouis pas ».

- Chez les analystes économiques, on estime que les marchés ne devraient pas surréagir à l'annonce.

- **René Defossez**, stratégeste chez Natixis : « C'est largement intégré. Ce n'est pas en soi très important, mais psychologiquement, ça peut l'être, d'où un possible mouvement d'humeur ».

- **Jean-Louis Mourier**, économiste chez Aurel BGC : « Cette décision peut générer une tension sur les taux d'emprunt, mais la France ne devrait pas être pour autant attaquée sur les marchés ».

- **Xavier Timbeau**, directeur du département analyse et prévision de l'OFCE : « [Le pays] est plus un havre de sécurité pour les placements que d'autres pays. [C'est d'ailleurs ce qui] s'est passé pour la première dégradation de la France par Standard & Poor's ou pour les États-Unis ».

<http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2012/11/20/20002-20121120ARTFIG00378-le-gouvernement-tente-de-minimiser-la-degradation.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 20/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Malgré Moody's, la dette française reste bon marché**

Au lendemain de la dégradation de la note française par l'agence, le taux d'intérêt d'emprunt à 10 ans remontait légèrement, loin pourtant des niveaux atteints à l'automne 2011. Mardi 20/11, le taux d'intérêt à 10 ans (l'échéance qui fait référence) auquel Paris est susceptible d'emprunter était en légère hausse. Vers 15h30, il avoisinait les 2,14 %, alors qu'il avait clôturé la veille à 2,07 %.

- **Challenges** : « *Faut-il s'inquiéter? Pas pour l'instant. A ce niveau, le taux d'emprunt à 10 ans de la France reste particulièrement faible. Il suffit d'élargir la perspective historique pour s'en rendre compte. La dette de la France est aujourd'hui à l'un de ses plus bas niveaux depuis trois mois. Le 5 octobre, le taux d'emprunt culminait à 2,29 %* ».

[http://www.challenges.fr/france/20121120.CHA3270/malgre-moody-s-la-dette-francaise-reste-bon-marche.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20121120](http://www.challenges.fr/france/20121120.CHA3270/malgre-moody-s-la-dette-francaise-reste-bon-marche.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20121120)

(Source : www.challenges.fr du 20/11/2012, Jérôme Lefilliâtre)

● **S&P salue les efforts budgétaires de la France**

Vendredi 23 novembre, Standard & Poor's a confirmé le AA + de la France, ainsi que la perspective négative qu'elle lui a attribuée, « *tout en décernant un satisfecit au gouvernement sur sa volonté de réaliser des réformes structurelles* » : « *Nous confirmons les notes parce que, à notre avis, des réformes supplémentaires seront mises en œuvre à court terme* ». L'agence prend en compte que le gouvernement français est déterminé à persévérer dans des « *réformes budgétaires et structurelles importantes* ». Mais, si elle estime que les mesures annoncées, notamment celles concernant la relance de la compétitivité sont « *utiles* », elle pense qu'elles seront insuffisantes. Enfin, S&P maintient la France sous surveillance négative, car estimant qu'il existe un risque « *d'au moins 1 sur 3 (...) d'un abaissement de note au cours de l'année 2013* ».

- **Nb** : Fitch est la seule des 3 plus grandes agences à conserver son triple A à la France.

[http://www.challenges.fr/entreprise/20121123.CHA3466/s-p-salue-les-efforts-budgetaires-de-la-france-mais-garde-le-pays-sous-surveillance-negative.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121123](http://www.challenges.fr/entreprise/20121123.CHA3466/s-p-salue-les-efforts-budgetaires-de-la-france-mais-garde-le-pays-sous-surveillance-negative.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121123)

(Source : www.challenges.fr du 23/11/2012)

● **François Hollande face au mur des 60 milliards**

M. Hollande entend relever un nouveau défi : réaliser 60 milliards d'euros d'économies dans la sphère publique d'ici à 2017. L'objectif : dégager 12 milliards d'euros par an (10 pour redresser les comptes de la France, 2 pour abaisser le coût du travail). **Jérôme Cahuzac** (Budget) et **Marylise Lebranchu** (Fonction publique) : « *Cela va être dur, nous devons être solidaires* ». **Karine Berger**, députée économiste PS : « *[L'effort représentant seulement 1 % des dépenses de l'État, de la Sécu et des collectivités], c'est parfaitement accessible* ». La RGPP (Révision générale des politiques publiques), mise en place sous Nicolas Sarkozy, est remplacée par la MAP (modernisation de l'action publique).

<http://www.lejdd.fr/Economie/Actualite/Hollande-face-au-mur-des-60-milliards-576086>

(Source : www.lejdd.fr du 20/11/2012)

● **Les députés votent en 1^{ère} lecture le budget 2013**

Mardi 20 novembre, l'Assemblée nationale a voté en 1^{ère} lecture le projet de loi de finances 2013. Pour : 317 voix. Contre : 217.

[http://www.challenges.fr/economie/20121120.CHA3277/les-deputes-votent-en-premiere-lecture-le-budget-2013.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20121120](http://www.challenges.fr/economie/20121120.CHA3277/les-deputes-votent-en-premiere-lecture-le-budget-2013.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20121120)

(Source : www.challenges.fr du 20/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Egalité salariale : le gouvernement veut renforcer les contrôles**

Mardi 20/11, **Najat Vallaud Belkacem**, ministre des Droits de la femme, a annoncé que le gouvernement allait changer la procédure de contrôle des entreprises ne respectant pas la loi en matière d'égalité salariale entre les hommes et les femmes : « *En matière d'égalité professionnelle, on accepte aujourd'hui dans notre pays qu'une femme soit payée moins qu'un homme y compris quand elle fait le même travail et qu'elle a les mêmes compétences.*

Les grandes entreprises n'ont pas d'épée de Damoclès qui pèse au dessus de leur tête en terme de contrôle et de sanction ». Mme Vallaud Belkacem a précisé vouloir « changer [la] procédure de contrôle, la renforcer, demander – imposer plus exactement – aux entreprises de plus de 50 salariés de nous envoyer directement les accords qu'elles ont négocié sur l'égalité professionnelle et lorsqu'elles ne le font pas, la procédure de sanction se déclenche automatiquement ».

http://www.lexpress.fr/emploi-carriere/emploi/egalite-salariale-le-gouvernement-veut-renforcer-les-contrôles_1189738.html

(Source : www.lexpress.fr du 20/11/2012)

● Les Français se ruent sur le Livret A et le LDD

Livret A et Livret de développement durable (LDD) sont devenus encore plus attractifs pour les Français depuis le relèvement de leur plafond au 1^{er} octobre. Pour octobre, le Livret A a récolté en collecte nette (versements moins retraits) 7,35 milliards d'euros. Le LDD a récolté, lui, 13,94 milliards d'euros de plus, soit une progression de l'encours de près de 20 % en seulement un mois. Cette bonne santé des 2 livrets se fait au détriment de l'assurance-vie.

<http://www.leparisien.fr/economie/les-francais-se-ruent-sur-le-livret-a-et-le-ldd-21-11-2012-2341395.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 21/11/2012)

● Moins d'un tiers des sociétés paie ses fournisseurs à temps

Selon une étude du cabinet **Altares**, publiée jeudi 22/11, « le 3^{ème} trimestre 2012 amorce une tendance défavorable » en matière de retard de paiement. En effet, entre juillet et septembre, seulement 32,3 % des entreprises françaises ont honoré leurs factures sans retard. Soit un point de moins qu'entre avril et juin. Les retards de paiements sont, en moyenne, légèrement remontés, de 11,5 à 11,8 jours. Et parmi les sociétés qui paient en retard, près d'un tiers (31,6 %) le sont de plus de 15 jours (+ 1 point en un trimestre). Une étude d'**Instrum Justifia**, publiée récemment, estime que les retards s'allongeront encore en 2013. Même si l'État menace de sanctionner plus rapidement les retardataires, qui sont responsables, pour un quart, des défaillances des entreprises. **Les entreprises les plus « mauvaises payeuses » ?** Les micro-entreprises, plus fragiles et, par conséquent, plus facilement victimes de défaillances, mais aussi les grandes entreprises, dont à peine 10 % paient dans les temps. Surtout, elles sont plus nombreuses à reporter leurs règlements d'au moins 15 jours (+ 1,7 point). **Altares** : « Cette dégradation rapide fait porter aux fournisseurs un risque lourd, a fortiori lorsque les retards dérapent de plus de 30 jours. En effet (...) les entreprises reportant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six ». **Les secteurs les plus touchés ?** Les services, principalement la coiffure, l'immobilier et les cafés, hôtels et restaurants (14,4 %). **Thierry Millon**, analyste chez Altares : « [Cela montre que] les chiffres d'affaires sont à la peine, voire en recul, (et que) les marges s'effritent. La fin de l'année, traditionnellement forte dans le commerce notamment, pourrait ne pas suffire à renflouer les trésoreries ».

<http://www.lefigaro.fr/entrepreneur/2012/11/22/09007-20121122ARTFIG00531-moins-d-un-tiers-des-societes-paie-ses-fournisseurs-a-temps.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 22/11/2012, Marine Rabreau)

[Retour au sommaire](#)

● La déprime des dirigeants de PME

D'après l'indice de confiance OpinionWay-Banque Palatine, le moral des dirigeants d'entreprises petites, moyennes et intermédiaires, continue de s'effondrer. Signe qui ne trompe pas : les intentions d'embauche à 6 mois, y compris pour les cadres, affichent un solde net négatif de 5 points. Cependant, OpinionWay remarque que « les PME-ETI continuent à investir en innovation et en recherche et développement pour se différencier et trouver de nouveaux marchés, comme si elles étaient aiguillonnées par la crise ».

- **Nb** : Le baromètre de confiance a été réalisé à la fin du mois d'octobre, juste avant le "choc" qu'était censée provoquer l'annonce d'une baisse de l'impôt sur les sociétés.

[http://www.challenges.fr/economie/20121121.CHA3305/les-dirigeants-de-pme-depriment-toujours-plus.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121122](http://www.challenges.fr/economie/20121121.CHA3305/les-dirigeants-de-pme-depriment-toujours-plus.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121122)

(Source : www.challenges.fr du 22/11/2012, Pierre-Henri de Menthon)

● **Alerte rouge sur le régime de retraite des cadres**

Jeudi 22/11, tous les partenaires sociaux, moins la CGT, se sont réunis au siège du Medef pour évoquer l'avenir des régimes complémentaires, l'Agirc (cadres) et l'Arrco (tous les salariés du privé). La situation est alarmante : les déficits cumulés de l'Agirc et de l'Arrco atteignent aujourd'hui environ 4,6 milliards d'euros. « *Surtout, dès 2017 pour l'Agirc, et 2020 pour l'Arrco, les financements viendront à manquer* », note Challenges. **Les causes ?** 1)- La crise, avec sa conséquence, une hausse du chômage qui a considérablement réduit les cotisations sociales. Si l'on s'en tient aux prévisions actuelles (un peu plus de 10 % de chômeurs, entre 2013 et 2015, et sans changement de règles), les caisses de l'Arrco seront vides dès 2020, celles de l'Agirc dès 2017. 2)- Le retour partiel à la retraite à 60 ans. Coût de l'opération : 300 millions d'euros en 2013 et 850 millions en 2016. **Quelles solutions ?** Syndicats et patronat vont examiner 10 scénarios chiffrés. Parmi ceux-ci : l'allongement de la durée de cotisation, l'augmentation de leur niveau, ou bien l'abaissement des prestations. On parle aussi de la question de l'assiette de cotisations. **Les pistes les plus fréquemment évoquées ?** La hausse des cotisations mais aussi le gel de la revalorisation des pensions (si cette dernière option était adoptée, elle engendrait une perte de pouvoir d'achat qui toucherait les 11,5 millions de retraités affiliés aux deux régimes). **D'après les documents remis aux différents partenaires sociaux :** « *Une moindre revalorisation d'un point des allocations sur un an rapporterait 781 millions d'euros en 2017 et un gel en 2013 rapporterait 1,4 milliard en 2017* ». Le Medef est pour des mesures immédiates. La CFDT, favorable à un changement de logique, plaide plutôt pour une réforme structurelle. Pour la CGT : « *Pas question de mettre des rustines alors que le cadre général risque d'être modifié* ». Fin des négociations : 1^{er} avril 2013. A suivre.

[http://www.challenges.fr/economie/20121121.CHA3302/retraites-alerte-rouge-sur-le-regime-des-cadres-agirc-mais-aussi-sur-l-arrco.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121122](http://www.challenges.fr/economie/20121121.CHA3302/retraites-alerte-rouge-sur-le-regime-des-cadres-agirc-mais-aussi-sur-l-arrco.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121122)

(Source : www.challenges.fr du 21/11/2102, Fanny Guinochet)

● **Le Sénat rejette l'article des « Pigeons » du Projet de loi de finances**

Vendredi 23/11, le Sénat a rejeté l'article du projet de loi de Finances (PLF) 2013 sur la taxation des plus-values de cessions d'entreprises qui avait suscité la fronde des entrepreneurs dit "pigeons". Pour le rejet : 190 voix (UMP, UDI-UC, communistes), contre : 154 voix (PS, Ecologistes, PRG). **Laurence Parisot**, présidente du Medef : « *Même si les raisons en sont paradoxales, la suppression par le Sénat de l'article 6 du PLF est une bonne nouvelle. [...] Oublions ce dispositif et préparons sereinement une amélioration de la fiscalité de l'épargne au service des entreprises et des entrepreneurs. [La suppression de cet article] confirme la nécessité de revoir complètement le dispositif [et appelle les parlementaires] à reconsidérer totalement ce projet, pour qu'il ne pénalise pas la croissance et le financement de nos entreprises. Il serait totalement contradictoire de pénaliser l'investissement via le PLF* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121124.OBS0386/le-senat-rejette-l-article-des-pigeons-du-projet-de-loi-de-finances.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20121124](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121124.OBS0386/le-senat-rejette-l-article-des-pigeons-du-projet-de-loi-de-finances.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20121124)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 24/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

● **Florange : Arnaud Montebourg ne veut plus de Mittal en France**

- **Arnaud Montebourg**, ministre du Redressement productif : « *Nous ne voulons plus de Mittal en France parce qu'ils n'ont pas respecté la France. [...] Le problème des hauts fourneaux de Florange, ce n'est pas les hauts fourneaux de Florange, c'est Mittal. [...] Les mensonges de Mittal depuis 2006 sont accablants, [l'entreprise] n'a jamais tenu ses engagements [vis-à-vis de l'Etat français]* ». Selon **Les Echos**, M. Montebourg a affirmé « *travailler à un projet de nationalisation transitoire de Florange : 'L'idée serait une association avec un opérateur industriel, minoritaire dans le capital, le temps de stabiliser l'activité'* ». L'entourage de la famille **Mittal** a fait savoir que ses membres étaient « *extrêmement choqués* » par la teneur des propos. **François Hollande** reçoit le patron du groupe ArcelorMittal le 27/11 à l'Elysée.

<http://www.leparisien.fr/economie/florange-montebourg-ne-veut-plus-de-mittal-en-france-25-11-2012-2353807.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

[http://www.challenges.fr/france/20121127.CHA3532/hollande-va-tenter-de-calmer-le-jeu-avec-arcelormittal.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121127](http://www.challenges.fr/france/20121127.CHA3532/hollande-va-tenter-de-calmer-le-jeu-avec-arcelormittal.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121127)

(Sources : www.leparisien.fr du 25/11/2012 et www.challenges.fr du 27/11/2012)

● **Chômage : les chiffres seront « mauvais pendant plusieurs mois »**

Dimanche 25/11, **Michel Sapin**, ministre du travail, a prévenu, sur RTL, que les chiffres du chômage seraient mauvais pendant plusieurs mois : « *Lorsque la machine à créer du chômage est lancée, elle ne s'arrête pas du jour au lendemain, elle continue à produire du chômage, alors les chiffres seront mauvais et cela va être comme ça pendant plusieurs mois* ».

<http://www.lejdd.fr/Societe/Emploi/Actualite/Chomage-les-chiffres-seront-mauvais-pendant-plusieurs-mois-assure-Michel-Sapin-577486>

(Source : www.lejdd.fr du 26/11/2012, V.V.(avec AFP)-LeJDD.fr)

● **L'OCDE prédit une faible croissance en France, mais ne veut pas plus de rigueur**

- **Selon l'OCDE** : « *La croissance s'annonce plus faible que prévu en France, ce qui l'empêchera d'être dans les clous budgétaires en 2013, mais le gouvernement ne doit pas pour autant prendre de nouvelles mesures de rigueur* ». L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) estime que la croissance, dans l'Hexagone, devrait être de seulement 0,2 % cette année et 0,3 % en 2013. C'est moins que dans ses précédentes prévisions publiées en mai (0,6 % et 1,2 %). Surtout, c'est moins que la croissance de 0,3 % en 2012 et 0,8 % l'an prochain escomptée par le gouvernement pour tenir ses engagements budgétaires. Enfin, l'OCDE demande à la France de couper dans ses dépenses, et voit des marges d'économies « *considérables* » dans la sécurité sociale et les collectivités locales. De la même manière, elle recommande de réformer en profondeur le système éducatif et les marchés des biens et du travail

[http://www.lepoint.fr/economie/l-ocde-predit-une-faible-croissance-mais-ne-veut-pas-plus-de-rigueur-27-11-2012-1534115_28.php?xtor=EPR-6-\[Newsletter-Quotidienne\]-20121127](http://www.lepoint.fr/economie/l-ocde-predit-une-faible-croissance-mais-ne-veut-pas-plus-de-rigueur-27-11-2012-1534115_28.php?xtor=EPR-6-[Newsletter-Quotidienne]-20121127)

(Source : www.lepoint.fr du 27/11/2012)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE/FISCALITE

● **Compétitivité : il y aura des contreparties au crédit d'impôt de 20 milliards**

Pour Jean-Marc Ayrault, 1^{er} ministre, les élus devront travailler pour définir les contreparties demandées aux entreprises « *dans une 2^{ème} loi début 2013* ». **Pierre-Alain Muet (PS)** : « *Il y a toujours une vraie volonté du groupe d'avoir des contreparties de la part des entreprises et le groupe est plutôt favorable à ce que les choses n'aillent pas trop vite* ». Cette accélération du calendrier n'est en effet pas du goût des députés PS. **M. Muet** : « *La logique était d'attendre la négociation sociale. Le gouvernement n'en faisait d'ailleurs pas mystère. Pierre Moscovici, a cité, au rang des contreparties, une réforme du marché du travail qui soit faite dans le consensus* ». **Le Medef**, pour sa part, est totalement opposé à ces contreparties. Mme Parisot a plaidé mardi pour une application immédiate, dès le 1^{er} janvier, du crédit d'impôt et en faveur de la totalité des 20 milliards d'euros actée au titre de l'année 2013 plutôt que d'être introduite progressivement sur trois ans.

[http://www.challenges.fr/economie/20121123.CHA3468/il-y-aura-bien-des-contreparties-au-credit-d-impot-de-20-milliards.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121126](http://www.challenges.fr/economie/20121123.CHA3468/il-y-aura-bien-des-contreparties-au-credit-d-impot-de-20-milliards.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121126)

(Source : www.challenges.fr du 26/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES ENTREPRISES

● **Bercy réclame 1,7 milliard d'euros à Google**

D'après Le Canard Enchaîné, le fisc réclame 1,7 milliard d'euros à Google. **Jérôme Cahuzac**, ministre du Budget : « *L'administration a demandé à cette entreprise de régulariser sa situation. [...] Il y a un dialogue entre cette entreprise et l'administration, le cas échéant la justice sera saisie [par l'entreprise]. Si tel était le cas, j'ai la conviction tout à fait sincère que l'Etat, l'administration dispose des éléments largement probants pour que la*

justice confirme ce qu'est aujourd'hui l'analyse de l'administration. Il a été mis en évidence une activité domiciliée en France qui est incontestable ».

[http://www.challenges.fr/france/20121120.CHA3273/l-administration-francaise-reclame-1-7-milliard-d-euros-a-google.html#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20121120](http://www.challenges.fr/france/20121120.CHA3273/l-administration-francaise-reclame-1-7-milliard-d-euros-a-google.html#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20121120)

(Source : www.challenges.fr du 20/11/2012)

● Ikea admet avoir eu recours au travail forcé

Vendredi 16 novembre, Ikea a publié les résultats d'une enquête commanditée par l'entreprise elle-même et réalisée par le cabinet Ernst & Young. Cette enquête montre que, dans les années 1980, Ikea a fait fabriquer des meubles en Allemagne de l'Est (ex-RDA) et « que des prisonniers politiques et des détenus ont participé en partie à la production de composants ou de meubles, qui ont été livrés à Ikea il y a 25 à 30 ans ». Le rapport précise aussi que les dirigeants d'Ikea de l'époque savaient « qu'il était possible que des prisonniers politiques soient utilisés dans les usines en RDA ». D'après **Jeanette Skjelmose**, une des responsables d'Ikea : « La société avait pris des mesures pour s'assurer que des prisonniers n'étaient pas utilisés mais il est maintenant clair que ces mesures n'étaient pas suffisamment efficaces. [...] A cette époque, nous n'avons pas encore les systèmes de contrôle développés actuels et n'avons manifestement pas fait assez pour empêcher de telles méthodes de production ». **Le Nouvel observateur** : « Selon la presse allemande, d'autres groupes ont eu recours à de la main-d'œuvre forcée en Allemagne de l'Est ».

<http://tempsreel.nouvelobs.com/monde/20121116.OBS9695/ikea-admet-avoir-eu-recours-au-travail-force.html>

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 16/11/2012)

● Société Générale va externaliser 400 postes

Selon le quotidien économique en ligne Agefi : « La Société générale, qui a mené fin 2011 et début 2012 un plan de suppression de 1 580 postes dans sa filiale de financement et d'investissement SG CIB, travaille depuis plusieurs mois à un projet de sous-traitance partielle de son 'back-office'. Ce projet consiste à transférer au cabinet Accenture les activités de back-office titres, actuellement opérées par SG CIB. Environ 400 postes, dont la moitié à Paris, seraient transférés. [Société Générale souhaite] concrétiser le projet en juillet 2013 ».

[http://www.challenges.fr/entreprise/20121122.CHA3442/societe-generale-va-externaliser-400-postes.html#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20121122](http://www.challenges.fr/entreprise/20121122.CHA3442/societe-generale-va-externaliser-400-postes.html#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20121122)

<http://www.agefi.fr/articles/sg-cib-va-externaliser-une-partie-de-ses-back-offices-chez-accenture-1246754.html>

(Sources : www.challenges.fr du 22/11/2012, www.agefi.fr du 22/11/2012)

● SFR : le plan de départs volontaires viserait 1 100 personnes

- **Vanessa Jereb**, déléguée du syndicat Unsa, le 24/11 : « Les rumeurs qui circulent évoquent le chiffre de 1 100 départs bruts dans le cadre du plan de départs volontaires et la création de 300 postes. [...] Nous serons très vigilants sur la réalité du volontariat quand l'alternative est de déménager à l'autre bout de la France et très méfiants sur les créations de postes annoncées. [Les créations] risquent bien de ne pas être effectives comme lors du dernier plan de départ en 2008 quand seulement 100 postes sur 400 promis avaient été créés ». Interrogé par l'AFP, **SFR** s'est refusé à tout commentaire.

http://lexpansion.lexpress.fr/high-tech/sfr-le-plan-de-departs-volontaires-viserait-1100-personnes_361969.html#xtor=AL-189

(Source : <http://lexpansion.lexpress.fr> du 26/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Paris : 1 200 emplois à pourvoir pour les seniors

Carrefours pour l'emploi, la mairie de Paris et Pôle emploi ont organisé le 21/11 un forum, « Paris de l'expérience », réunissant 150 entreprises, structures et organismes et destiné à proposer 1 200 emplois à des salariés de plus de 50 ans. **Véronique Raguènes**, porte-parole de Carrefours pour l'emploi : « La chance des demandeurs d'emploi seniors, c'est

qu'on ne s'arrête pas à leur niveau de qualification. Leur parcours professionnel compte tout autant. Ce forum est là pour rappeler qu'expérience rime avec compétence ». En 2011, 1 poste sur 4 avait été pourvu à l'issue de ce forum.

<http://www.leparisien.fr/paris-75/paris-75019/1200-emplois-a-pouvoir-pour-les-seniors-21-11-2012-2340709.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 21/12/2012, Benoît Hasse)

● Yvelines : la SNCF recrute dans les quartiers

Dans le cadre d'un forum, organisé par la communauté des Deux Rives de la Seine (CA2RS), le Conseil général et la SNCF, en lien avec la Maison de l'emploi Amont 78 et la commune de Chanteloup-les-Vignes, la SNCF a proposé un certain nombre de recrutements pour de nombreux types de postes : conducteurs de train, agents de surveillance, opérateurs et techniciens de maintenance des voies et de la signalisation électrique, employés et gardiens d'immeuble à ICF La Sablière. **Roland Bonnepart**, directeur régional de la SNCF pour Paris-Saint-Lazare et la Normandie : « Nous disposons de 300 postes en 2013 rien que sur Paris-Saint-Lazare et la prévision est de 40 000 recrutements dans les quatre années à venir pour l'ensemble de notre groupe. Les candidats testés aujourd'hui peuvent être retenus ou intégrer notre vivier. Nous venons dans les quartiers pour que chaque personne disposant de compétences puisse avoir sa chance. En contrepartie de la formation et des évolutions possibles de carrière, les candidats retenus, qui obtiendront le statut de cheminot, doivent accepter les exigences en matière d'horaires de nuit ou de week-end de ces postes ». **Pierre Fonds**, vice-président UMP du conseil général délégué à l'insertion : « Assurer le suivi des 21 800 bénéficiaires du RSA constitue une de nos priorités. Dans ce cas, une cinquantaine de CV correspondants aux postes proposés ont été ciblés en amont parmi notre base de données, et treize d'entre eux ont été retenus pour ces tests. C'est une opération exemplaire ».

<http://www.leparisien.fr/chanteloup-les-vignes-78570/la-sncf-recrute-dans-les-quartiers-21-11-2012-2340849.php?xtor=EREC-109----1346501@1>

(Source : www.leparisien.fr du 21/11/2012, Laurent Mauron)

OPINIONS/VIE POLITIQUE

● Compétitivité : François Chérèque met le Medef au pied du mur

François Chérèque a accordé, le 22/11/2012, un entretien au Nouvel Observateur. Tour d'horizon :

- **Sur le pacte de compétitivité** : « Dès la fin de l'été j'ai dit que la France souffrait d'un problème de compétitivité qui portait, entre autres, sur le coût du travail. Plutôt qu'un crédit d'impôt, nous étions favorables à un transfert sur la CSG des charges patronales -, les allocations familiales-, tout en protégeant le pouvoir d'achat des salariés. La CSG repose aussi sur les revenus du patrimoine et du capital. Mais la hausse de la TVA reste modérée ».

- **Sur les économies à réaliser sur les dépenses de l'Etat** : « La vraie question, pour nous, ce sont les dix milliards d'économies qu'il va falloir trouver dans les dépenses de l'Etat. Quelles seront les politiques publiques remises en cause ? Qui va trinquer ? Les fonctionnaires ? Encore eux ! Le gouvernement n'en dit rien ».

- **Sur l'emploi** : « Au troisième trimestre, la France a perdu 54 000 emplois. La grosse majorité des nouveaux chômeurs viennent de terminer une mission d'intérim ou un contrat à durée déterminée. Si ce n'est pas de la flexibilité ça ! Les entreprises préfèrent prendre des intérimaires pour pouvoir s'en débarrasser sans problème. Alors, de deux choses l'une : soit nous nous mettons d'accord pour définir un nouveau système très puissant pour lutter contre le chômage tout en permettant aux entreprises de retrouver leur compétitivité ; soit on n'arrive pas à conclure, et dans ce cas, nous demanderons au gouvernement de remettre en cause le pacte de compétitivité ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121120.OBS0020/competitivite-les-menaces-de-francois-cherèque.html#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20121122](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20121120.OBS0020/competitivite-les-menaces-de-francois-cherèque.html#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20121122)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 22/11/2012, Martine Gilson)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS ET REGLEMENTAIRES/RAPPORTS DIVERS

● Des aménagements pour le chômage partiel

- **Présentation du ministère du travail** : « *Le chômage partiel (ou activité partielle) est un dispositif intéressant pour maintenir l'emploi dans des entreprises qui connaissent des difficultés économiques qu'elles tentent de surmonter.*

Le Gouvernement et les partenaires sociaux sont convenus, lors de la grande conférence sociale de juillet et lors d'une réunion spécifique le 1er octobre dernier, de renforcer la mise en œuvre de cet outil.

A cette fin, le Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social publie ce mercredi 21 novembre :

- *Un décret qui rétablit l'autorisation préalable de recours à l'allocation spécifique de chômage partiel. Cela offrira aux entreprises une procédure davantage sécurisée et plus réactive : l'autorisation sera délivrée dans un délai de 15 jours maximum. En l'absence de réponse dans ce délai, l'autorisation sera accordée tacitement ;*

- *Un plan de mobilisation qui permettra de mieux identifier les entreprises, notamment les PME, pour lesquelles le chômage partiel peut apporter une solution adaptée ;*

- *Une circulaire adressée aux services régionaux de l'Etat (les DIRECCTE) sur l'application de cette nouvelle procédure et sur la déclinaison régionale d'ici la fin de l'année du plan de mobilisation.*

Au-delà de ces nécessaires mesures immédiates, Michel Sapin souhaite une réforme plus profonde du chômage partiel, avec un dispositif unique, simplifié et adapté à la diversité des entreprises. Cette réforme ambitieuse est discutée par les partenaires sociaux dans le cadre de la négociation sur la sécurisation de l'emploi et l'Etat y apportera, le moment venu, son concours ».

<http://travail-emploi.gouv.fr/actualite-presse,42/communiqués,2138/chomage-partiel,15655.html>

- **Le décret n° 2012-1271 du 19 novembre 2012 relatif aux conditions d'attribution de l'allocation spécifique de chômage partiel, consolidé le 22/11/2012 :**

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do;jsessionid=?cidTexte=JORFTEXT000026658035>

(Sources : <http://travail-emploi.gouv.fr> et www.legifrance.gouv.fr du 21/11/2012)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf de Paris/région parisienne.

En ligne tous les mercredis

Directeur de publication : le directeur par intérim Laury Ducombs

Rédacteur en chef : Eric Tessier. Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr